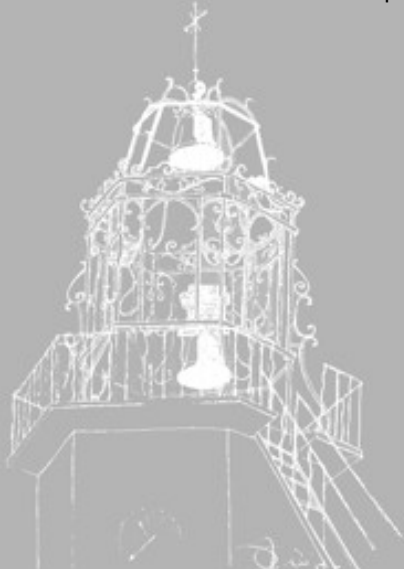


Bulletin Municipal

Le mot du Maire

ANNÉE 2014, NUMÉRO 5

DATE DE PARUTION : SEPTEMBRE 2014



DÉPARTEMENT DE LA DRÔME
MAIRIE DE VENTEROL
26110

“
J'espère que
l'automne
répondra
mieux à nos
attentes
”

OUVERTURE DE LA MAIRIE
ET DE LA POSTE :

LUNDI : 9 H00 À 12 H30

MARDI : 9 H00 À 12 H30

MERCREDI : 9 H30 À 13 H00

JEUDI : 9 H30 À 13 H00

La Poste uniquement

VENDREDI : 9 H30 À 13 H00

LA PERMANENCE DU MAIRE
LES MARDIS DE 10 H À 12 H
PREMIÈRE ADJOINTE
SUR RENDEZ-VOUS

TÉL : 04 75 27 91 11

FAX : 04 75 27 09 12

[HTTP://VENTEROL.NET](http://venterol.net)

MAIRIE-VENTEROL@WANADOO.FR

DÉJÀ SEPTEMBRE et la rentrée scolaire avec pas mal de changements ! Claudie Lee a été nommée directrice de l'école du Bout du Monde et une nouvelle institutrice va prendre en charge les « grands ».

Nous leur adressons tous nos vœux dans leurs nouvelles fonctions. Bienvenue aussi à Amélie Boris qui remplace Coralie Brachet dans l'équipe communale d'accompagnement.

Cette nouvelle équipe enseignante va poursuivre la démarche éco-école et continuer à travailler en étroite relation avec l'équipe municipale. Celle-ci a bâti, avec l'agrément de la directrice, le Projet Educatif Territorial de Venterol qui fixe le cadre général d'organisation du temps scolaire et périscolaire. Les activités périscolaires seront, cette année encore, nombreuses et variées. Merci aux parents qui nous ont bien aidés en participant aux réunions proposées et en renvoyant nombreux les pré-inscriptions. C'est dans la coopération que nous voulons inscrire notre action.

Une petite minorité d'entre nous et quelques personnes de l'extérieur portent atteinte à notre cadre de vie, rendant vain l'effort collectif pour le préserver. Nous devons stopper les dépôts d'ordures et de gravats dans la nature, les jets d'emballages et de cannettes le long de nos routes et chemins, le stationnement anarchique de véhicules et les voitures ventouses, la vitesse excessive, y compris sur l'arrêt-minute de la boulangerie. Nous avons besoin de vous et **c'est un nouvel appel au civisme** que je veux lancer pour, ensemble, faire cesser tous les petits actes quotidiens qui au final polluent la qualité de vie de tous dans notre belle commune.

L'été se termine, avec sa météo capricieuse. J'espère que l'automne répondra mieux à nos attentes. Je souhaite à tous nos écoliers et étudiants une bonne rentrée, à tous les viticulteurs de bonnes vendanges et à tous les amateurs une cueillette de champignons exceptionnelle.

Les travaux en cours

Des ralentisseurs sont en cours d'installation dans la commune, côté école et à l'entrée vers le cimetière.

Entrée nord : les travaux devant la mairie sont terminés.

Temple : les travaux sont presque terminés. S'agissant d'un bâtiment recevant du public, il reste encore à organiser la réception par les services de sécurité.

Le temple sera essentiellement utilisé pour des manifestations à vocation culturelle.

Les travaux de la **Grand' rue** entrepris au printemps se sont très bien déroulés jusqu'à présent, avec la collaboration bienveillante des riverains. Ils reprendront le 8 septembre, pour un achèvement prévu en décembre 2014.

Les travaux **d'isolation de la mairie** sont également en cours.

Tarifs achat concessions et cases de columbarium dans les cimetières communaux.

Concession simple	15 ans	270 euros
Concession simple	30 ans	450 euros
Concession double	15 ans	540 euros
Concession double	30 ans	900 euros
Case columbarium	15 ans	300 euros
Case columbarium	30 ans	450 euros

Votre bulletin sur le Net et en couleurs !

venterol.net/index.php?page=bulletins-municipaux

Forum des associations

Samedi 13 septembre
salle des fêtes – 10 h – 17 h

Cette journée, qui rassemblera tous les venterolais, nous permettra d'accueillir également les nouveaux venus dans la commune.

Apéritif de bienvenue à 11 h30

Si vous désirez avoir un stand au forum des associations et dans la mesure des places disponibles après étude des candidats, nous vous prions de le signaler à la mairie (par téléphone ou internet) qui transmettra à Marie-Anne Laporte, conseillère déléguée chargée de l'opération.

L'automne approche, bientôt l'hiver...

Rappel : Conformément à l'article 31 du règlement sanitaire départemental, les propriétaires et locataires de locaux d'habitation ou professionnels sont tenus de faire ramoner les conduits de fumée une fois par an au minimum pour réduire les risques et économiser l'énergie (1mm de suie = 10% de perte d'énergie).

Alors, pensez-y dès maintenant...

Remerciements Fête Votive

Le Maire tient à féliciter et à remercier l'équipe du Comité des Fêtes et tous les bénévoles pour la qualité de l'organisation de la Fête votive traditionnelle qui a connu un franc succès et n'a causé aucune dégradation. Ils ont su garder de l'énergie pour, aux côtés de Marco, commencer à ranger et nettoyer dès le lendemain matin !

Action sociale

Une commission d'action sociale, composée de trois élus, est au service de tous les Venterolais confrontés à des difficultés passagères ou durables d'ordre personnel. Cette commission travaille en lien étroit avec le CCAS de Nyons.

Les personnes qui souhaitent obtenir des informations ou recevoir de l'aide peuvent demander un rendez-vous à l'accueil de la mairie en indiquant leurs coordonnées et leurs disponibilités.

Elles seront reçues par l'une des trois élus dans les meilleurs délais et en toute confidentialité.

Si les personnes sont dans l'incapacité de se déplacer, une des élus pourra se rendre au domicile.

VENTEROL

Nouveaux horaires d'accueil mairie et agence postale à partir du 25/08/2014

Lundi, Mardi : 9 h – 12 h30

Mercredi, Vendredi : 9 h30 – 13 h00

Agence postale **seulement** : Jeudi 9 h30 – 13 h00

Permanence du maire : mardi 10 h – 12 h

Rentrée scolaire

Nous avons le plaisir de vous annoncer que le travail conséquent de la mairie pour accompagner la réforme des rythmes scolaires va porter ses fruits. En effet, le Projet Éducatif Territorial est en passe d'être accepté par l'ensemble de nos partenaires éducatifs, l'éducation nationale, la direction départementale de la cohésion sociale, le directeur académique des services de l'éducation nationale (inspecteur d'académie) et la caisse d'allocations familiales.

Ce PEdT va nous permettre d'assouplir les taux d'encadrement des enfants présents à l'accueil de loisirs sans hébergement (garderie), à la cantine, aux ateliers périscolaires tout en permettant des modifications et des améliorations de prise en charge (sieste des maternelles dès 13 h, garderie pendant les ateliers périscolaires, intervenants diplômés et qualifiés).

L'avenir de Venterol passe par les enfants de la commune et nous souhaitons à tous une rentrée sereine et enrichissante.

Organisation Ecole et périscolaire

Le périscolaire

* A compter de la prochaine rentrée scolaire les activités périscolaires auront lieu les lundis, mardis et jeudis de 15 h45 à 16 h45.

- 0,90€ l'activité – si Quotient Familial supérieur à 800 – avec engagement pour période scolaire entre 2 vacances.
- 0,70€ l'activité – si Quotient Familial inférieur à 800 – avec engagement pour période scolaire entre 2 vacances.

La municipalité sollicite les parents pour s'engager sur toute la période, et permettre ainsi le maintien des tarifs bas, le respect de l'organisation élaborée, ainsi que l'investissement humain et financier que la municipalité a décidé de mettre en place pour offrir aux enfants les meilleures conditions.

La Garderie

Les horaires et les tarifs applicables pour la garderie sont les suivants à compter de la rentrée scolaire 2014 :

- de 7 h45 à 8 h50 et de 16 h45 à 18 h30
- pour une inscription occasionnelle : 2,80€ la présence si Quotient Familial supérieur à 800, et 2,30€ si Quotient Familial inférieur à 800.
- pour une inscription ferme avec abonnement pour période scolaire entre 2 vacances : 1.70€ la présence si Quotient Familial supérieur à 800, et 1.40€ si Quotient Familial inférieur à 800, avec possibilité de règlement en 2 fois.

Appel au don de livres pour enfants

Dans le cadre du nouvel aménagement des activités périscolaires, la municipalité fait appel à toutes les personnes susceptibles de détenir des livres en bon état adaptés aux enfants de l'école maternelle. Ceux-ci, après avoir été collectés par la mairie et validés par les enseignants seront à la disposition des enfants dans le coin lecture de l'espace périscolaire réservé aux jeunes élèves. Merci d'ores et déjà pour vos dons.

Dépôts sauvages

Les dépôts sauvages tels que gravats, encombrants, emballages se multiplient sur la commune dans les endroits reculés ou bien à proximité des conteneurs à déchets. La commune demande aux habitants un élan individuel de civisme pour préserver la propreté et la salubrité de tout le territoire venterolais.

Opération « Nettoyons la Nature »

Vendredi 26 septembre après-midi, l'opération sera conduite avec les élèves, munis de kits de nettoyage fournis par Leclerc, aux abords de l'école. Elle sera suivie d'un goûter offert par le même sponsor. Les parents seront sollicités pour l'encadrement et des photos seront prises pour immortaliser le moment !

Samedi 27 septembre pour tous les venterolais que cette question mobilise. De 10h à 15h30 avec repas tiré du sac. Les participants seront répartis sur les sites sensibles. Inscription en mairie par internet ou téléphone.

Préfecture de la Drôme

RÉVISION DES LISTES ÉLECTORALES

AVIS AUX ÉLECTEURS

Les demandes d'inscription peuvent être effectuées en mairie pendant toute l'année **jusqu'au 31 décembre 2014 inclus**.

Tous les Français et Françaises majeurs jouissant de leurs droits civils et politiques et qui ne sont pas déjà inscrits sur une liste électorale ou qui ont changé de commune de résidence doivent solliciter leur inscription. Les jeunes Françaises et les jeunes Français qui auront 18 ans au plus tard le 28 février 2015 doivent prendre contact avec leur mairie, au plus tard le 31 décembre 2014, s'ils n'ont pas été informés par celle-ci de leur inscription d'office.

Les ressortissants des autres États membres de l'Union européenne peuvent demander à être inscrits sur les listes électorales complémentaires en vue d'éventuelles élections municipales partielles à venir, au plus tard à cette même date.

Les électeurs ayant changé de domicile à l'intérieur de la commune sont invités à indiquer leur nouvelle adresse à la mairie.

Les électeurs trouveront tous renseignements complémentaires à l'accueil de la mairie.

Campagne de vaccination gratuite

Êtes-vous à jour de vos vaccinations ?

Vaccination gratuite + de 6 ans et adultes
Mercredi 10 septembre – 14 h à 16 h
Hôpital de Valréas

Présence parentale obligatoire pour les enfants
Apporter un carnet de santé ou de vaccination si vous en avez un.

Renseignements (Centre hospitalier d'Orange –
Mission de Santé publique – 04 90 11 24 98)

Le prochain Bulletin

Prochain Bulletin municipal début novembre.
Les articles et informations à diffuser devront parvenir au secrétariat de la mairie, **mercredi 15 octobre dernier délai**. Merci d'avance pour vos contributions.

Communiqué Gendarmerie /

VIGIDEL Info / Escroquerie

Internet / Impôts

Le phishing ou technique du « hameçonnage » a pour objectif de tromper les internautes afin de leur escroquer des sommes d'argent. Il consiste en l'envoi de messages (courriers électroniques) usurpant l'identité d'administrations ou de grands organismes et demandant à l'internaute de fournir des informations personnelles, notamment un numéro de carte bancaire.

Pour piéger leurs victimes, les cyber-escrocs élaborent des modèles de courriels qui reprennent les intitulés, les couleurs et les logos de l'administration fiscale (Direction générale des finances publiques ou du Ministère du budget, des comptes publics, de la fonction publique et de la réforme de l'Etat). Envoyés en masse, ces faux messages invitent les destinataires à cliquer sur un lien, qui permet d'accéder à un formulaire sur un site frauduleux, imitant le site www.impots.gouv.fr : sont alors demandés des informations personnelles, et surtout le numéro de carte bancaire.

Pour rappel : Sachez qu'aucune institution, aucun opérateur n'est autorisé à vous demander les coordonnées de votre carte bancaire via Internet (mail, site web, forum, etc.), pas même l'administration fiscale : **ne confiez donc jamais** les références de votre moyen de paiement en ligne (ou par téléphone), même si le message qui en fait la demande paraît légitime.

Quelques règles simples si vous recevez un courrier électronique de ce type :

Ne répondez pas à ce message

Ne cliquez pas sur les liens contenus dans le message, qui vous redirige vers de faux sites gouvernementaux.

Copiez/Collez le message aux services de Police Judiciaire en vous rendant sur la plateforme PHAROS à l'adresse suivante :

www.internet-signalement.gouv.fr

Puis supprimez simplement ce message.

En cas de doute sur l'identité de l'expéditeur d'un courrier postal ou électronique portant en-tête ou signature de la Direction générale des finances publiques, du Ministère de l'Economie et des Finances ou d'un service des impôts, contactez votre centre des finances publiques via la rubrique www.impots.gouv.fr/portal/dgi/public/contacts?pageld=contacts&sfid=07

Renseignements :

christophe.auguste@gendarmerie.interieur.gouv.fr
referent-surete-ggd26@gendarmerie.interieur.gouv.fr

M A I R I E

Tarifs de location - salles communales

Tarifs locations salles communales	Salle Polyvalente	Salle Duplan
Location week-end (vendredi 12 h à lundi 12 h) pour les Venterolais	160	55
Location week-end (vendredi 12 h à lundi 12 h) pour les non Venterolais	350	120
Location week-end (vendredi 12 h à lundi 12 h) pour une manifestation commerciale	500	150
Location week-end (vendredi 12 h à lundi 12 h) pour association venterolaise avec inscription préalable au planning annuel	gratuite	gratuite
Location journée pour les Venterolais	80	30
Location journée pour les non Venterolais	175	70
Location journée pour une manifestation commerciale	250	80
Location journée pour association venterolaise avec inscription préalable au planning annuel	gratuite	gratuite
Location journée par Venterolais pour manifestation ponctuelle ouverte gratuitement au public	10	3
Supplément ménage	110	50
Caution	350	150

Salle du Bout du monde : Cette salle ne sera pas louée mais mise à disposition des associations venterolaises, gratuitement.

I n f o r m a t i q u e

Fibre optique :

Le réseau internet par fibre sera dans nos habitations d'ici 10 ans, le projet sera conduit sous la responsabilité de la CCVE. Il permettra à tous d'avoir le très haut débit. Il ne faudra plus que quelques minutes pour télécharger le même fichier qui demande une demi-heure aujourd'hui même avec une très bonne connexion ADSL. Il n'y aura plus de perte de débit dû à la distance. Des services multiples, que pour beaucoup on n'imagine même pas aujourd'hui, pourront alors être proposés à la population et aux entreprises. Saluons cette initiative de notre Département et de la Communauté de Communes qui mettra nos territoires ruraux au même niveau que les zones urbaines.

Site internet de la mairie: <http://venterol.net>

Le site a fait peau neuve. Merci à Julien qui a su lui donner un look moderne, agréable, pratique tout en rendant la navigation fluide.

Nous vous rappelons que ce site est celui de tous les Venterolais. Artisans, commerçants, gîtes, associations, clubs, locations, etc... vous pouvez sur simple demande avoir une page gratuitement. Le minimum demandé est une image et un petit texte.

N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques pour l'améliorer encore.

Antenne @SOFT:

La mairie se propose d'initier la création d'une antenne de l'ASOFT sur Venterol. Il s'agit d'une association sise à Nyons qui initie à l'informatique ou bien qui perfectionne les plus fêrus. Des Venterolais ont déjà pu profiter de leurs compétences. Se retrouver entre Venterolais pourrait permettre de passer un moment agréable, de convivialité tout en se formant à l'informatique qui devient un support de plus en plus important dans la vie de tous les jours.

Fonctionnement :

La cotisation annuelle serait de 28€ / adhésion. Les tickets s'achètent par carnet de 10 soit 3€ le ticket.

- Si le cours est géré par un bénévole il faut 1 ticket pour un cours collectif ou bien 4 tickets pour un cours individuel.
- Si c'est un employé de l'ASOFT qui vient alors son coût est de 25€ / heure.

Il existe le passeport découverte 10€/ 3H, où l'on peut juste regarder, on fait à sa guise.

Pour les personnes qui sont intéressées, sans engagement pour le moment, veuillez vous faire connaître en mairie **avant fin septembre**.

L a v i e d e l a c o m m u n e

F Ê T E V O T I V E

Chauffée par l'ambiance !

Préparée depuis des mois par l'équipe du Comité des Fêtes, la fameuse Fête Votive a de nouveau cette année tenu toutes ses promesses, et bien plus encore ! Malgré un été à la météo douteuse, Venterol aura quand même été épargné par ses plus gros caprices, et c'est sa légendaire ambiance qui aura réchauffé les fêtards !

Le plateau musical du vendredi était particulièrement séduisant : The Wicks ont mis à la bonne température le public dès le début, et de la meilleure manière qui soit. Changement de style avec Isaya : les jumelles et leur contrebassiste ont ensorcelé le public venterolais. Le New-Yorkais Moses Patrou et ses acolytes français ont enchaîné et fait danser au son de leur funk énergique.

Samedi, malgré le vent, une magnifique illumination du clocher a pu faire rêver le public à la faveur d'une accalmie. Success Band, qui se produisait pour la première fois dans la région, a fait s'enflammer la

piste de danse jusqu'au bout de la nuit, dans l'ambiance toujours aussi folle impulsée par les bénévoles du Comité des Fêtes. Et pour finir en beauté, notre DJ Scaraby a, selon l'expression consacrée, « envoyé du gros son » !

Le dimanche s'est tenu le traditionnel Challenge Michaël Bréchet. Avec des parties particulièrement intenses cette année, la finale a vu s'affronter les doublettes David Aubert/Michel Niel et Jean-Michel Jouve/Ludo Ressegaire. Après une partie non moins intense que les précédentes et largement observée, ce sont les premiers qui en sont sortis vainqueurs. Après le barbecue, le président Matthieu Saboul a remercié chaleureusement tous les bénévoles, venus de près ou de loin, qui se sont démenés pour offrir à Venterol une belle fête, ainsi que la mairie, et les riverains qui se prêtent volontiers au jeu.

Retrouvez les meilleures photos dès maintenant sur le site du Comité : <http://venterol.org>



L ' É C O L E D E S F A N S

Vendredi 27 juin se tenait la fête de l'école du Bout du monde.

M. le Maire offrait les dictionnaires pour les grands qui seront en 6^{ème} dès la rentrée. Le tout était accompagné du discours de circonstance et de la bise aux récipiendaires.

Les Olympiades réunissaient en équipes petits et grands dans la bonne humeur. Tout le monde a fini premier dans sa catégorie telle la célèbre émission de Jacques Martin.

D'ailleurs tout le monde a poussé la chansonnette. D'abord les enfants, accompagnés par la guitare de Vincent. Puis vint le moment du rappel avec « C'est de l'eau » version 2014, modifiée pour la circonstance,

remerciant le Directeur à l'occasion de son départ pour des contrées lointaines. L'eau était omniprésente, dans le texte et dans les yeux. Vincent remerciait, non sans humour ni sans philosophie, les personnes marquantes de son passage à Venterol toutes ces années durant.

L'heure du repas sonnait. Les grillades, les entrées, les gâteaux et les rafraîchissements étaient proposés par les nombreux parents bénévoles.

Les enfants occupaient joyeusement tous les espaces de jeux. Une nouvelle version de la chanson à sucres était entonnée par les parents en cadeau à Vincent.

Le temps, magnifique, ne comptait pas. En effet petits et grands ont profité de ce moment, longtemps.

La vie de la commune

A V A M



Après une année bien remplie, terminée en beauté avec la fête de la musique, le parcours artistique et le concert du MixTrio, l'AVAM vous convie au forum des associations le 13 septembre. Nous vous présente-

rons à cette occasion les ateliers de la rentrée. Les adhésions et les inscriptions des enfants et adultes seront prises ce jour là.

Notre AG, ouverte à tous, se tiendra **le 3 octobre à 18 h30**, elle sera suivie d'un apéritif convivial !



A propos du parcours artistique

Nyons, le 15 juillet

Chère Brigitte,

Je t'écris de Nyons où, au gré de nos envies, Pierre et moi passons de délicieuses vacances riches en rencontres et en découvertes !

Parmi les temps forts de notre séjour, j'aimerais te raconter notre escapade venterolaise. Tu te souviens sûrement de Venterol, ce petit village perché dans les collines d'oliviers que nous admirions depuis la route de Nyons ?

Il y a quelques jours, nous avons remarqué à la vitrine d'un commerce de Nyons, une affiche qui nous a séduits. Elle annonçait la troisième édition du parcours artistique et convivial de Venterol organisé par l'AVAM* ! L'idée de visiter ce village en déambulant d'expo en expo, nous a plu.

Ce samedi, on s'est rendu au point d'accueil sur la place du Château. Non loin de leur fameux campanile, des anciens assis sur un banc nous ont salués. Des visiteurs profitaient de la terrasse du bistrot à l'ombre des platanes. D'autres, la liste des « Portes ouvertes » à la main, s'engageaient déjà dans les ruelles, guidés par les balises colorées du parcours.

À notre tour, nous sommes partis à la découverte des artistes locaux installés pour l'occasion chez l'habitant, qui dans un jardin, qui dans une cour intérieure, qui dans un garage, qui dans une cave jusqu'au Temple nouvellement restauré.

Nous avons ainsi flâné dans les ruelles pleines de badauds, de lumière, de vie, jusqu'au concert de jazz et la visite du patrimoine du village prévus en soirée.

J'ai tout au long de ce parcours pensé à toi, si curieuse et gourmande de tout ! Quelle diversité parmi les propositions artistiques et quelle richesse !

Guylaine

* Association Venterolaise des Amis de la Musique

A PROPOS DU CONCERT DU MIX TRIO

Quelle chance de se retrouver le vendredi 11 juillet dernier dans cette belle église, tout fraîchement rénovée.

Chance d'avoir en ce village l'AVAM, grâce à qui nous avons pu nous réunir ce soir-là pour écouter un magnifique concert, et qui a déployé beaucoup d'énergie pour se procurer même un piano à queue.

Chance aussi d'avoir des musiciens de qualité qui nous ont fait, par le biais d'un programme varié et enjoué, parcourir le monde d'un continent à l'autre.

Le Mix Trio : trois artistes de nationalités différentes, David Garduno (Mexique), Gaspar Hoyos (Colombie) et Noémie Lapierre (France) qui, avec leurs instruments (piano, flûte, et clarinette), ont partagé leur sensibilité propre à leur culture.

Le concert, riche, diversifié et présenté avec humour par le flûtiste, a permis non seulement aux mélomanes mais également aux néophytes de passer un très bon moment.

La soirée s'est terminée sur le perron de l'église de façon conviviale avec une dégustation de produits de la région.

A P A V E N

CENTENAIRE DE LA GUERRE DE 1914/1918

À 16 h, le vendredi 1^{er} août, comme dans de nombreuses communes de France, le tocsin a retenti aux clochers de Novézan et de Venterol pour commémorer le centenaire de la « mobilisation générale » d'août 1914. En effet le 1^{er} août 1914, à la même heure, tous les clochers de France ont sonné le tocsin et les Français ont découvert sur la porte des mairies l'ordre de « mobilisation générale » invitant notamment trois millions de réservistes à rejoindre, dès le lendemain, les 800.000 soldats en service actif. Deux jours après, l'Allemagne déclarait la guerre à la France et débutait le premier conflit mondial, au cours duquel 8,5 millions de Français seront mobilisés de 1914 à 1918.

En 2014 alors que l'ambiance est plus paisible, le tocsin a quand même fait son effet, des citoyens alarmés se sont précipités à l'église de Novézan pour s'enquérir de ce tintamarre inhabituel. Ce fut l'occasion d'avoir une pensée émue pour celles et ceux qui ont souffert de ce terrible conflit. Pour poursuivre ce devoir de mémoire une exposition aura lieu au temple fraîchement rénové en mai prochain.

TEMPLE DE VENTEROL EXPO SUR LES PROTESTANTS 6 AU 19 SEPTEMBRE

Le temple de Venterol accueillera une exposition « Exils protestants en Baronnies Provençales » organisée par l'APAVEN et imaginée par la commune de La Charce avec le soutien du Syndicat Mixte des Baronnies Provençales et de l'Eglise Protestante Unie des Baronnies qui aura lieu du 6 au 19 septembre 2014. Cette exposition permettra de redécouvrir la période de la Révocation de l'Édit de Nantes, les conditions de vie des protestants et les persécutions dont ils furent victimes et de comprendre l'exil de certains. Entrée libre.

Dans ce cadre **le samedi 6 septembre à 20 h**, l'APAVEN organise une rencontre autour de la mémoire protestante et sur les Huguenots de Venterol.

JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE.

À l'occasion des journées européennes du Patrimoine le 20 et 21 septembre l'APAVEN soucieuse de mettre en valeur notre patrimoine, assurera la visite et l'ouverture des principaux monuments de Venterol le samedi et le dimanche pour le temple de Venterol et l'église Saint Michel de Novézan. La chapelle Sainte Perpétue sera, elle, ouverte uniquement le dimanche.

Hormis la visite du temple, la nouveauté cette année est une balade-découverte des alentours du village qui sera assurée par un membre de l'association. Rendez-vous devant le temple **samedi 20 septembre à 14 h**. (Durée estimée 2h).



La vie de la commune

LES « MERCREDIS DE VENTEROL » AUBERGE ESPAGNOLE DU 13 AOÛT.

Les mercredis de Venterol sont de retour et une auberge espagnole s'est concrétisée sous les cerisiers de Anne-Marie Arnaud aux Echirons le mercredi 13 août.

Certes Venterol rimait plus ce soir là avec les Pôles qu'avec Espagnol puisque le mistral était l'invité surprise mais les autres convives, bien nombreux il faut dire, se sont habillés en conséquence et ont amené chaleur, bonne humeur et bonne chère.

Comme d'habitude, l'abondance était au rendez-vous et il était bien plaisant de goûter à moult spécialités en se promenant de groupes en groupes dans le vert pâturage.

Bien sûr, les enfants ont mangé les desserts avant les entrées, mais les bancs ont accueilli les jambes fatiguées, et les cerisiers se sont penchés, frémissant à l'écoute des dernières nouvelles du village.

La nuit profonde a fini par chasser les nonchalants et les pipelettes et chacun est rentré chez lui le ventre plein et le sourire aux lèvres.

Le charme des Mercredis de Venterol avait encore une fois opéré.

Prochain rendez-vous en octobre pour une balade-conté du côté de Novézan. (Pas de proposition en septembre en raison du forum des associations)



S P O R T S E V A S I O N

L'association SPORTS EVASION propose aux venterolais diverses activités à partir du mardi 9 septembre 2014 :

À VENTEROL :

- le mercredi, de 17 h30 à 18 h30, « gym douce »
- le mercredi, de 18 h30 à 19 h30, « gym d'entretien »

À NYONS :

- le mardi et le jeudi, de 18 h à 19 h, « gym d'entretien sportive »
- le mardi et le jeudi, de 19 h à 20 h, « préparation physique »

La MARCHE NORDIQUE

Des séances en demi-journée et en journée seront programmées régulièrement.

Des séjours sont également envisagés durant l'année.

Le VELO à ASSISTANCE ELECTRIQUE

Des sorties seront proposées les samedis, avec un programme et des destinations variées.

Conditions et tarifs auprès de Pascal Cécillon :
06 14 82 49 74 et courriel sportsevasion@yahoo.fr



Coup de projecteur sur la Communauté de Communes du Val d'Eygues

La CCVE (Communauté de Communes du Val d'Eygues) regroupe 20 communes, dont Venterol, autour de la ville de Nyons. Elle exerce un nombre important de missions de service public déléguées par les communes et financées par les impôts des contribuables, les subventions et les dotations de l'Etat.

A ce titre, le Bulletin Municipal vous présentera régulièrement une des missions, les services qui y sont attachés et dont vous pouvez bénéficier.

A l'occasion de la rentrée scolaire, coup de projecteur sur l'Enfance :

- **La Maison Couleur**, structure d'accueil de la petite enfance, est un lieu de vie, d'accueil, d'information et d'échanges pour les familles. La CCVE lui a confié deux missions, sous couvert de la Mutuelle Petite Enfance des Baronnie : le **Relais des Assistantes Maternelles** (accompagnement des assistantes maternelles dans leur activité professionnelle et des familles qui font appel à leurs services)

et un lieu d'accueil parents-enfants « **Batôbul** » animé par une équipe spécialisée (anonyme et gratuit, ouvert à tous les enfants de moins de 4 ans, accompagnés par un adulte).

- Depuis 2004, un **Centre de loisirs** a ouvert ses portes au quartier des Guards et accueille les enfants âgés de 5 à 12 ans au cours des vacances scolaires. Grâce à un projet éducatif et des activités variées, les enfants apprennent à vivre en collectivité dans le respect de la diversité sociale, à trouver leur place au sein d'un groupe.

Des journées d'animation gratuites et ciblées sur la nature et l'environnement sont également proposées aux écoles.

Des points de ramassage sont répartis sur l'ensemble du territoire de la CCVE.

Pour plus de renseignements :

Téléphone : 04 75 26 34 37

<http://www.cc-valdeygues.fr/services>